



Ces travaux s'inscrivent dans le PRE (programme de restauration et d'entretien) de la Souchez, engagé par la CALL dans le cadre de la compétence GEMAPI*. Ils consistent à renaturer les berges du cours d'eau, les consolider en certains endroits et réduire l'envasement du lit. Il s'agit de la 2e phase de travaux sur le tronçon entre la rue Léon Régnier et la rue du Percot.

Ces travaux se font en 2 temps :

- terrassements des berges (de juillet à septembre)
- plantations des berges (de janvier à mars)

RESTAURATION DES BERGES :

- Travaux d'hydromorphologie : suppression d'un seuil en pierre pour rétablir l'écoulement naturel et réduire l'envasement, réduction du lit mineur, apport granulométrique (pierres de différents diamètres) et reconstitution d'une alternance radier/mouille*.
- Création de banquettes végétalisées plantées d'hélophytes* et plantation d'une ripisylve* arborée
- Renforcement en tunage bois des berges sous la passerelle de l'Eurovélo.

COÛT DE L'OPÉRATION TRAVAUX :

163 237 €HT

QUELS SONT LES BIENFAITS DU CHANTIER ?

- Améliorer et diversifier les profils d'écoulement du cours d'eau afin de réduire l'envasement du lit et lutter contre les inondations.
- Améliorer l'état écologique du cours d'eau et restaurer des habitats.
- Recréer une ripisylve : cette dernière joue un rôle majeur dans le maintien des berges, la lutte contre les crues, elle constitue aussi un habitat naturel riche et joue le rôle de corridor écologique.
- Améliorer le cadre de vie.



***GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

***Hélophyte** : plante se développant dans des substrats gorgés d'eau que l'on observe souvent sur les berges des étangs et des rivières. Exemple : les iris, les massettes,...

***Ripisylve** : végétation bordant les cours d'eau

***Radier** : partie d'un cours d'eau peu profonde à écoulement rapide dont la surface est hétérogène et « cassée » au-dessus des graviers/galets ou des substrats de cailloux

***Mouille** : partie d'un cours d'eau plus profonde



coursdeau@agglo-lenslievin.fr

03.21.79.07.90